

Mise à jour sur la gestion responsable : Suspend® PolyZone®

18 août 2026

Nous avons reçu quelques demandes de renseignements concernant les instructions à suivre sur l'étiquette de Suspend® PolyZone®, car l'étiquette figurant sur l'emballage du produit diffère de celle affichée sur le site Web de la Direction de la réglementation des pesticides (DRP, anciennement l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire ou ARLA). Pour le moment, les clients doivent se référer à l'étiquette actuellement affichée sur le site Web de la DRP, car il s'agit de l'étiquette officiellement approuvée au Canada.

Pour rappel, Envu^{MC} a soutenu une demande d'utilisation d'urgence en 2024 pour la pyrale du buis à la demande du ministère de l'Agriculture de l'Ontario après que l'insecticide DeltaGard® SC n'était plus commercialisé. Nous avons ensuite été informés que cette utilisation ferait l'objet d'un enregistrement complet en 2025. Lors de la mise à jour de l'enregistrement, d'importantes modifications de mise en forme ont été apportées à d'autres sections de l'étiquette du produit qui n'étaient pas liées à la pyrale du buis. Ces modifications ont été mises en œuvre sans consultation préalable avec Envu et comprenaient des révisions des instructions d'utilisation du gazon et de la végétation environnante.

Depuis qu'elle a pris connaissance de ces changements, Envu collabore activement avec l'ARLA pour répondre à nos préoccupations. Nous avons rencontré les représentants de la DRP, soumis des commentaires détaillés, examiné et commenté les projets de modifications qu'ils nous ont transmis, et nous continuons de travailler en collaboration à la recherche d'une solution. Nous restons optimistes quant à la résolution de ces problèmes et à la finalisation prochaine d'une étiquette modifiée reflétant les pratiques d'utilisation et les données justificatives.



Étiquette PolyZone
Suspend actuelle

Dans l'intervalle, les clients doivent suivre les indications figurant sur l'étiquette publiée sur le site Web de la DRP jusqu'à ce que de nouvelles directives réglementaires soient fournies. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension pendant le déroulement de ce processus et nous vous tiendrons informés dès que de nouvelles informations seront disponibles.

Vous avez encore des questions?

Communiquez avec Envu

ca.envu.com | 1-800-331-2867

Darcy Olds | Responsable des grands comptes

darcy.olds@envu.com | 905-464-8339

Gestion parasitaire/Plantes ornementales et Légumes de serre/Hygiène à la ferme Canada